Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2015-783** **17/09/2015**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 8

Objet : Appel à candidatures : 8 postes dans le 2ème cercle.

Plusieurs postes (catégorie A/A+) sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES) :

1 poste de statisticien (F/H) (catégorie A ou agent contractuel) à MAISONS-ALFORT (94).

1 poste d'évaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM dans le domaine de la physico-chimie et des méthodes d'analyse - pesticides (F/H) (agent contractuel de catégorie A) à MAISONS-ALFORT (94).

Haut-Conseil des Biotechnologies (HCB) :

1 poste de délégué(e) à la veille scientifique et à la prospective à PARIS (75).

Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) :

1 poste d'ingénieur(e) en développement d'applications (catégorie A ou agent contractuel) à PARIS (75).

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) :

1 poste de directeur(rice) du contrôle des usages et de l'action territoriale (catégorie A+) à VINCENNES (94).

1 poste d'adjoint(e) de l'agent comptable (catégorie A) à VINCENNES (94).

Parc National de la Vanoise :

1 poste de chargé(e) de mission ingénierie financière/pilotage de projets européens (agent contractuel de catégorie A) à CHAMBERY (73).

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR) :

1 poste de chargé(e) de mission interdépartementale et régionale sur l'eau (MIRE) mis à disposition auprès du SGAR de Bretagne (catégorie A).

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières

Signé : Patrice CHAZAL

Date : 15/09/2015

Poste à pourvoir	**Statisticien (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public de 12 mois**
Localisation	**Maisons Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Mission Alertes et veille sanitaires (MAV)

Missions / contexte

La Mission Alertes et veille sanitaire (MAV) assure le pilotage d'une mission transversale au sein de l'Anses portant sur la veille et l'alerte sanitaire. L'objectif de cette mission est la production très rapide d'informations utiles aux responsables de l'Anses ou aux administrations et organismes concernés, de telle sorte qu'elle permette un délai court entre l'apparition du signal d'alerte et la notification aux personnes qui mettront en place les mesures. Ces informations contribuent à court terme à la prise de mesures de prévention ou de contrôles d'un problème de santé publique et à plus long terme, à définir des priorités d'action et des pistes de recherche. Dans ce contexte, la mission assure une coordination des actions de vigilance en œuvre au sein de l'agence (vigilance du médicament vétérinaire, nutrivigilance, phytopharmacovigilance et toxicovigilance).
Le statisticien intégrera l'équipe en charge de la coordination du Réseau National de Vigilance et de Prévention des Pathologies Professionnelles (rnv3p). Le « rnv3p » est un réseau de praticiens de santé au travail fondé sur les 31 centres de consultation de pathologies professionnelles (CCPP) et sur un échantillon de 9 services de santé au travail (SST). Sa mission consiste à effectuer un recueil systématique d'informations sur les pathologies en lien avec le travail. Ce réseau a pour objectif l'identification des risques émergents et des déterminants professionnels de ces risques, en vue de leur prévention.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité de la responsable de la « mission rnv3p », le statisticien aura la charge d'assurer la gestion et l'exploitation des données du réseau.

Activités

L'agent recruté interviendra dans la gestion et l'exploitation des données collectées par le réseau :

- organisation des données et validation de leur qualité,
- extraction de données en réponse aux demandes des partenaires du réseau,
- analyse statistique des données,
- rédaction des rendus,
- mettre en œuvre la fouille statistique de la base de données nationale.

Conditions particulières

Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* *Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis

BAC+5 en statistique indispensable
BAC+3 minimum

Expériences similaires :

Débutant accepté.
Expérience dans le traitement statistique de données recherchée
Expérience dans le domaine sanitaire appréciée (épidémiologie, santé publique).

Compétences

- Maîtrise exigée d'un logiciel statistique (R de préférence),
- Rigueur scientifique, esprit critique et de synthèse,
- Autonomie, rigueur et réactivité,
- Aptitudes rédactionnelles,
- Connaissance des bases oracle apprécié,
- Bon esprit d'équipe et aisance relationnelle.

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 3 octobre 2015

Renseignements sur le poste : Mélina Le Barbier, Responsable de la mission RNV3P
melina.lebarbier@anses.fr 01 56 29 56 37

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2015-118 à : recrutement@anses.fr

Date : 15/09/2015

Poste à pourvoir	**Evaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM dans le domaine de la physico-chimie et des méthodes d'analyse – Pesticides (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public (fin de CDD : 29/12/2016)**
Localisation	**Maisons-Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction des Produits Règlementés,
Unité Physico-Chimie et Méthodes d'Analyse des Produits réglementés

La direction des produits réglementés (DPR) évalue, selon la réglementation en vigueur, les produits phytopharmaceutiques et leurs adjuvants, les matières fertilisantes, supports de cultures, substances actives et produits biocides, avant décision par les pouvoirs publics des autorisations de mise sur le marché. La DPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel aux comités d'experts spécialisés dédiés, aux groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence.

Missions / contexte

L'Unité Physico-chimie et Méthodes d'Analyse des Produits réglementés est chargée de l'évaluation des études soumises dans les dossiers déposés à l'Anses. L'unité évalue les études touchant la physico-chimie, les méthodes d'analyses et la caractérisation des substances actives techniques pour les dossiers de substances actives lors de leur demande d'approbation au niveau européen et des produits phypharmaceutiques et biocides, ainsi que des matières fertilisantes et supports de cultures, dans le cadre des autorisations de mise sur le marché (AMM). L'unité contribue également aux dossiers préparés dans le cadre du règlement REACh.
L'équipe est composée de 17 agents.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef d'unité, l'évaluateur scientifique et technique est en charge d'assurer l'évaluation scientifique des dossiers d'AMM des produits phytopharmaceutiques et biocides dans le domaine de la physico-chimie et des méthodes d'analyse.

Activités

- Evaluer les données incluses dans les dossiers déposés dans le cadre des procédures communautaires et françaises d'AMM.
- Analyser et critiquer les données proposées en fonction de l'état actuel des connaissances scientifiques et des lignes européennes existantes.
- Etablir sur cette base un rapport de synthèse en français ou en anglais dans le domaine de compétence concerné.
- Respecter les délais de l'évaluation
- Contribuer à la préparation des avis

Conditions particulières Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* *Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis :
BAC+5 à BAC +8 en physico-chimie, méthodes d'analyse ou microbiologie.
Minimum BAC+3

Expériences similaires
Expérience professionnelle dans le domaine des produits phyto- pharmaceutiques souhaitée

Compétences

- Avoir des connaissances approfondies en physico-chimie
- Bonne connaissance réglementaire dans le domaine des produits phyto- pharmaceutiques
- Esprit critique, rigueur, sens de l'organisation.
- Capacité de travail en commun, facilité de contact et d'intégration au sein d'une équipe ;
- Pratique de la bureautique courante (traitement de texte et de données, tableur)
- Communiquer couramment en anglais scientifique et technique

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 30/09/2015

Renseignements sur le poste : Thérèse SIX, chef d'unité (thérèse.six@anses.fr - 01 49 77 21 75)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2015-115 à : recrutement@anses.fr

Le HCB recrute un délégué à la veille scientifique et à la prospective

Contexte :

Le Haut Conseil des biotechnologies (HCB), créé par l'article 3 de la loi n°2008-595 du 25 juin 2008 relative aux organismes génétiquement modifiés (OGM), est une instance indépendante chargée d'éclairer la décision publique sur toutes questions intéressant les biotechnologies. Il comprend deux comités indépendants : un Comité scientifique (CS) et un Comité économique, éthique et social (CEES) composés de personnalités scientifiques désignées après appel à candidatures et d'élus, de représentants d'organisations professionnelles, d'associations de protection de l'environnement, d'associations de consommateurs et de personnalités qualifiées. Systématiquement consulté sur des dossiers de demande de culture, d'essai, d'utilisation ou de commercialisation d'OGM, il formule en outre des avis généraux et mène des actions d'information se rapportant à ses missions.

Fonction :

Délégué à la veille scientifique et à la prospective

Missions :

- Responsable de la veille scientifique sur les aspects agronomiques, économiques et sociaux des biotechnologies, vous structurerez cette veille au niveau du HCB avec une attention particulière aux sujets émergents (insectes transgéniques, clonage animal, biotechnologies appliquées à la santé, etc.) ;
- Rédaction de notes de synthèses à l'attention du CEES et/ou du Bureau sur des thèmes repérés comme intéressant la mission du HCB ;
- A la demande du président du CEES et/ou du Bureau, suivi d'études confiées à des tiers ;
- A la demande du président du CEES et/ou du Bureau, coordination de groupes de travail ;
- Responsabilité éditoriale du *Fil d'actualités* du HCB.

Profil :

Agronome, vétérinaire ou économiste intéressé(e) par les aspects socio-économiques des biotechnologies.

Contact :

Joëlle Busuttil secrétaire générale
(+33) (0)1 44 49 84 62
(+33) (0)6 33 69 14 05
joelle.busuttil@hautconseildesbiotechnologies.fr
244 bd Saint Germain • 75007 Paris • France
(+33) (0)1 44 49 84 64

L'Inserm est le seul organisme public français entièrement dédié à la recherche biologique, médicale et en santé des populations.
Il dispose de laboratoires de recherche sur l'ensemble du territoire.

Instituts thématiques

Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

L'Inserm recrute pour le Service Fonctionnel du Système d'Information de Gestion sous la double tutelle du Département des Ressources Humaines et du Département des Affaires Financières :

Un Ingénieur en développement d'applications (H/F)

Mission :

L'ingénieur en développement d'applications analyse, réalise et met en place des développements logiciels en définissant des moyens matériels et logiciels en concertation avec le responsable de projet. Il assure la maintenance corrective voire évolutive de ces développements ou de ceux déjà réalisés.

Activités :

- Participer à la maintenance technique du progiciel Sirène, de ses modules ou outils connexes et de ses services.
- Réaliser les développements de documents administratifs dans la station éditique de Sirène (modèle word, Xml, Java),) analyse, maquettage, conception, tests.
- Participer au développement d'outils d'aide à la maintenance de Sirène sous Java.
- Participer au développement de webservices (type REST, SOAP).
- Participer au développement de requêtes complexes sous Sql ou PlSql.
- Réaliser tout ou partie d'un développement logiciel et à la migration d'applications vers Access et des langages de développement similaires,
- Élaborer les clauses techniques d'un cahier des charges.
- Veiller au respect des dispositions qualité et des normes de programmation.
- Élaborer les jeux d'essais, réaliser la réception, rédiger la documentation).
- Assurer la mise en œuvre de l'application (installation, assistance, formation, évaluation).
- Maintenir l'application et la faire évoluer.
- Participer à la coordination des experts techniques et fonctionnels qui interviennent dans la recette des applications.
- Assurer la veille sur les nouvelles technologies.

L'Inserm est le seul organisme public français entièrement dédié à la recherche biologique, médicale et en santé des populations.
Il dispose de laboratoires de recherche sur l'ensemble du territoire.

Instituts thématiques

Inserm
Institut national
de la santé et de la recherche médicale

Profil :

- Bac +3/+5 en informatique spécialisé en développement d'application
- Parfaite maîtrise du langage Java, très bonnes connaissances des langages Html, Xml, Sql/PlSql, access, Visual basic et plus généralement les langages modernes du web
- Maîtrise des méthodes et techniques de programmation, techniques de programmation d'applications distribuées et de programmation objet.
- Connaissances souhaitées d'une méthode de spécification et de conception, d'un outil ETL (Talend…) et de maquettage
- Connaissances de systèmes d'exploitation standards.
- Connaissances des matériels et logiciels usuels, maîtriser leur intégration.
- Rigueur, disponibilité, capacité d'analyse, d'adaptation et goût du travail en équipe

Conditions de recrutement

Ce poste peut être pourvu par la voie du **détachement** ou en **recrutement contractuel d'un an.**

Rémunération selon les grilles de la fonction publique **2 031 € bruts mensuels** soit **1 640 € nets + reprise d'ancienneté**

Pour postuler, merci d'envoyer Cv et lettre de motivation sous la référence 15-029
Par mail : recrutement.ads@inserm.fr

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, et de l'Energie
Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

AVIS DE VACANCE DE POSTE

À pourvoir par voie de détachement sur contrat, en position normale d'activité ou en mise à disposition

Classification :	Corps A+ : Ingénieur général ou ingénieur en chef expérimenté des Ponts, des Eaux et des Forêts, ou équivalent
Fonction :	**Directeur du contrôle des usages et de l'action territoriale (H/F)**
Affectation :	Direction générale
Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité de la Directrice générale
Résidence administrative :	Vincennes (94)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir à temps complet

Description de l'emploi

Contexte :

L'Office national de l'Eau et des Milieux Aquatiques, établissement public à caractère administratif (env. 900 agents et 180 M€ de budget), sous la tutelle du ministère chargé de l'Ecologie est organisé selon trois niveaux géographiques, direction générale, délégations interrégionales (DIR) et services départementaux (SD). Au sein de la direction générale, qui comprend 3 directions et le secrétariat général, la direction du contrôle des usages et de l'action territoriale (DCUAT) coordonne l'ensemble des opérations de contrôle des usages de l'eau, anime l'appui technique à la conception, à la mise en œuvre et au suivi d'actions de gestion dans les territoires et anime directement l'activité des personnels de police localisés dans les DOM. De plus, cette direction gère deux programmes (Ecophyto et solidarité outre-mer).

Il est prévu que l'Onema intègre l'Agence française de la biodiversité au plus tard le 1er janvier 2017 (~1 200 ETP au global), dans le cadre du projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, et appuie activement l'équipe de préfiguration.

Activités principales :

Le Directeur du contrôle des usages et de l'action territoriale encadre directement une équipe d'environ trente collaborateurs basés à Vincennes, à l'exception d'environ cinq agents en province et de dix agents en outre-mer. La direction comprend un département du contrôle des usages, un département de l'action territoriale, une cellule « Ingénierie écologique-transfert » et une délégation à l'Outre-mer pour le contrôle des usages (DIROM).

La direction du contrôle des usages et de l'action territoriale coordonne l'ensemble des opérations de contrôle des usages de l'eau. A ce titre, elle apporte son appui juridique, réglementaire et technique aux près de 600 inspecteurs de l'environnement des services départementaux chargés, sur le terrain, de réaliser les contrôles et de faire respecter la réglementation. Pour l'exercice de cette mission de police, elle s'appuie sur un réseau de correspondants du contrôle des usages situés dans les délégations interrégionales, dont elle oriente et coordonne l'action.

Elle conçoit et met à disposition des outils techniques, réglementaires et juridiques, en lien avec le ministère (DEB), pour accompagner l'activité de police de l'eau et des milieux aquatiques réalisée par les services

départementaux et assure en particulier la maintenance fonctionnelle de certains outils informatiques du Système d'Information Police. Elle assure la programmation en référence aux conventions avec les partenaires territoriaux (préfets, procureurs) et contribue à l'évaluation de l'action des délégations interrégionales en matière de contrôle des usages.

Elle encadre directement l'activité des inspecteurs de l'environnement de l'Onema localisés dans les DOM, en lien avec les chefs des services mixtes de police de l'environnement lesquelles assurent une autorité fonctionnelle (SMPE, commun entre Onema et ONCFS et, le cas échéant, agence des aires marines protégées à Mayotte ou Parc national à la Réunion).

Elle assure l'animation fonctionnelle des DIR et des SD, en mobilisant pour cela les ressources des autres directions, également en matière d'appui technique à la conception, à la mise en œuvre et au suivi d'actions de gestion dans les territoires dont notamment leur participation aux SDAGE, PDM mais également aux démarches territoriales comme les SAGE et les contrats de rivière.

Elle organise et mobilise un réseau de personnes ressources en interne et en externe (Pôle relais Zones humides, Agences de l'Eau,…) sur le plan technique opérationnel dans un objectif d'appui et d'accompagnement des délégations interrégionales et des services départementaux (trame verte et bleue, restauration écologique, plan migrateurs, zones humides, hydroélectricité, grandes infrastructures linéaires, etc.).

Elle apporte un appui technique auprès des services territoriaux de l'Onema en charge de l'expertise des dossiers polices de l'eau et espèces protégées par la mise en place de référentiels et de notes techniques opérationnelles, en lien avec les autres directions métiers et, en particulier, avec le pôle d'écohydraulique de Toulouse en matière de restauration de la continuité écologique.

Elle coordonne les relations avec les partenaires territoriaux (agences de l'eau, DIREN, services départementaux,…) et assure la relation avec les représentants des principaux usagers de l'eau, notamment la Fédération nationale de la pêche en France et de la protection du milieu aquatique.

Elle assure la programmation d'un budget d'intervention annuel d'environ 73 M€, dont :

- 30 M€ au titre de la solidarité inter-bassins à l'égard de l'Outre-mer et de la Corse pour aider à la mise en œuvre des directives européennes sur l'eau et l'assainissement
- 41 M€ au titre du financement du programme « Ecophyto » visant à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Elle contribue à la démarche qualité de l'établissement, en particulier dans le domaine de la police de l'eau et des milieux aquatiques, des avis techniques délivrés aux préfets (DDT) et d'organisation et exécution de la commande publique.

Relations

Internes : Directrice générale, Secrétaire générale, Directeurs métiers et Délégués interrégionaux.
Externes : Direction de l'eau et de la biodiversité et services déconcentrés (DREAL, DDT-M), parquets généraux, agences de l'eau,
Opérateurs partenaires, têtes de réseaux nationaux d'acteurs, Assemblée permanente des chambres d'agriculture, usagers et associations. Membres de divers groupes nationaux ou GT. Représentation à l'international possible.

Compétences et qualités requises

Connaissance approfondie de la police de l'eau et des milieux aquatiques et de la gestion des milieux aquatiques
Aptitude confirmée au management et à l'animation d'équipe et de pilotage de réseaux
Capacité à la programmation et à la gestion d'activités et de budgets
Facultés d'analyse, de synthèse, rapidité et initiative
Très bonnes qualités relationnelles, de dialogue et d'écoute, de capacités de négociation ;
Communiquer avec aisance ;

Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (curriculum vitae détaillé et lettre de motivation) sous la référence DCUAT/DIR/F par courriel à recrutement@onema.fr
Avec copie / renseignements à : - sophie.gravellier@onema.fr Tel : (01) 45 14 36 02
- elisabeth.dupont-kerlan@onema.fr Tel : (01) 45 14 36 50

ou par voie postale à l'adresse suivante :

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques - Délégation aux ressources humaines
Immeuble « Le Nadar » - Hall C - 5, square Félix Nadar- 94300 VINCENNES

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 12 octobre 2015

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, et de l'Energie
Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

AVIS DE VACANCE DE POSTE

À pourvoir par un fonctionnaire exclusivement

(en position normale d'activité ou par détachement sur contrat)

Classification :	Catégorie A
Fonction :	**Adjoint de l'Agent Comptable (H/F)**
Affectation :	Agence comptable
Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité de l'Agent Comptable
Résidence administrative :	Vincennes (94)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir à temps complet

Description de l'emploi

Contexte :

L'Office national de l'Eau et des Milieux Aquatiques, établissement public à caractère administratif (+ de 900 agents, 150 M€ de budget), sous la tutelle du ministère chargé de l'Ecologie est organisé selon trois niveaux géographiques, direction générale, délégations interrégionales et services départementaux.
Il conduit des missions d'intérêt général telles que :
• la mobilisation de la recherche, l'organisation, la production et la diffusion d'une expertise fondée sur les connaissances scientifiques, en appui à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques de l'eau
• la surveillance de l'eau et des milieux aquatiques, ainsi que le contrôle de leurs usages, et la prévention de leur dégradation, leur restauration et la préservation de la biodiversité
• la coordination et l'animation du système d'information sur l'eau, l'acquisition de données, ainsi que la mise à disposition des informations auprès du public et des autorités tant européennes que nationales et locales
• la contribution au financement de politiques prioritaires, notamment au titre de la solidarité entre les bassins et du plan de réduction de l'usage des produits phytosanitaires.

Dans le cadre de la loi sur la biodiversité actuellement en cours d'examen par le Parlement, l'ONEMA doit intégrer la future Agence Française pour la Biodiversité (AFB) au plus tard au 1er janvier 2017 avec 3 autres établissements (EP PNF – AAMP – GIP ATEN).

L'Agence Comptable est actuellement composée d'un agent comptable, d'un adjoint et de 5 collaborateurs.

Volumétrie 2014 (à titre indicatif) :

- 20 000 mandats dont 10 000 frais de déplacements
- 150 titres

- 380 marchés dont 200 formalisés
- 880 conventions dont 430 suivies en SACD
- 900 paies
- 12 530 fiches d'immobilisation

Outils actuellement utilisés : Sirepa pour la comptabilité – Civitas pour la paie

Activités principales :

Dans le cadre du remplacement d'un départ en retraite effectif au 30/11/2015, l'adjoint assiste l'agent comptable dans ses différentes missions et plus particulièrement :

- coordonne et supervise l'activité des agents de l'agence comptable

- supervise le visa des dépenses et suit l'exécution des marchés publics et des conventions

- gère les cessions/oppositions

- participe à la mise en œuvre du contrôle interne

- suit la trésorerie, les fonds de roulement et établit les statistiques mensuelles.

Dans le cadre de la mise en place de l'AFB, l'adjoint sera associé aux différents chantiers notamment changement de logiciels paie et financier et la mise en place de la nouvelle agence comptable.

Relations liées au poste

Relations internes
- Direction générale, délégations relevant du secrétariat général et directions métiers ;
- Délégations interrégionales et services départementaux

Relations externes
- Direction générale des finances publiques
- Contrôle général économique et financier

Profil recherché

Fonctionnaire ayant une formation finances publiques.
Une expérience en agence comptable d'EPA est vivement souhaitée.

Compétences et qualités requises

Connaissances :
- connaissances approfondies des techniques et des règles de comptabilité générale et publique
- solides notions en matière de visa de marchés
- connaissance de la réglementation paie

Savoir-faire opérationnel :
- maîtrise des outils bureautiques et informatiques

Savoir-être professionnel :
- qualités relationnelles
- qualités d'adaptabilité et de réactivité
- sens de l'organisation
- méthode, rigueur et discrétion

Renseignements complémentaires

Tous renseignements complémentaires peuvent être pris auprès de Madame Chantal BOUTEILLE, Agent Comptable :
chantal.bouteille@onema.fr - ☎ +33 1 45 14 36 04

Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (curriculum vitae détaillé et lettre de motivation) sous la référence AC/ADJ/F par courriel à recrutement@onema.fr ou par voie postale à l'adresse suivante :

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques - Délégation aux ressources humaines
Immeuble « Le Nadar » - Hall C - 5, square Félix Nadar- 94300 VINCENNES

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 septembre 2015

Parc national de la Vanoise

FICHE DE POSTE

Chargé(e) de mission

Ingénierie financière / Pilotage de projets européens

AFFECTATION

Caractéristiques du contrat

Poste à pourvoir au 1er novembre 2015 (au plus tard)
Agent contractuel, poste équivalent catégorie A de la fonction publique
Durée 6 mois
Localisation et résidence administrative : Siège du Parc, 135 rue Dr Julliand, 73 000 Chambéry

Environnement du poste :

Le Parc national de la Vanoise (PNV) est un établissement public à caractère administratif (EPA) placés sous tutelle du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Ses missions sont fixées par la loi et peuvent être consultées sur leurs sites internet. Il est organisé en un siège se situant à Chambéry et plusieurs secteurs situés sur le périmètre du parc, à proximité du cœur.

Le PNV participe déjà à un projet européen Life+ GypHelp, et souhaite s'engager dans plusieurs projets de partenariat soutenus financièrement par l'Europe (programmes INTERREG, ...).

Le(la) chargé(e) de mission « ingénierie financière » exerce son activité au siège, des rapprochements avec les agents des autres parcs notamment alpins dont certains des partenaires financiers (Rhône-Alpes et du massif des Alpes) sont identiques sera à mettre en place.

Le poste peut entraîner des déplacements fréquents auprès des financeurs.

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Prospection et stratégie :

Le(la) chargé(e) de mission est en charge de la prospection financière et de la gestion des dossiers de financement obtenus. Pour garantir la capacité d'intervention de l'établissement, il(elle) s'informe en continu des dispositifs financiers européens, nationaux, régionaux et locaux et des opportunités de mécénats. Il(elle) assure la veille sur les appels à projets et sur l'éligibilité des actions que mènent les établissements publics et leurs partenaires. Sur cette base, et en lien avec les co-financeurs, il(elle) élabore et tient à jour des tableaux de bords indiquant la disponibilité de fonds mobilisables pour le soutien aux projets (FEDER, FEADER, FSE, FNADT, Leader, mécénat …).

Il(elle) assiste les chefs de service et le directeur pour l'élaboration de la stratégie financière de l'établissement et le suivi administratif et financier des conventions passées en application de la charte du parc. Pour cela, il(elle) participe à ou se tient informé(e) des travaux conduits sur ces thèmes par les réseaux MEDDE, inter-parcs ou locaux, ainsi que par les réseaux régional et alpin des espaces protégés.

Il(elle) entretient des contacts suivis avec plusieurs interlocuteurs externes : services de l'État et des collectivités, autorités de gestion des programmes européens, mécènes, homologues dans les autres PN, PNR.

Suivi des co-financements : Le(la) titulaire apporte un appui à l'élaboration des dossiers de demande de cofinancement (consolidation du plan de financement, des postes de dépenses...). Il devra mettre en place des procédures internes de suivi/gestion/pilotage des projets européens. Il(elle) gère le montage du projet sur le plan administratif, en lien avec un pôle technique le cas échéant. Il(elle) planifie l'organisation à mettre en place, le calendrier des restitutions. Il(elle) élabore et gère les tableaux de bords de suivi des engagements et dépenses. Il(elle) coordonne la remontée des dépenses des établissements ou leurs délégataires. Il(elle) anticipe les échéances par le contact permanent avec les co-financeurs, notamment pour solliciter le versement des co-financements.

Il(elle) devra s'assurer que les chefs de projets répondent aux exigences des financeurs en termes de suivi de dossiers (contrôle qualité, éligibilité des dépenses…) ; à cette fin il(elle) veillera à diffuser les méthodes et procédures mises en place, par le biais de formations ou informations internes régulières. Il(elle) assiste le chef de projet pour la rédaction des rapports d'avancements (intermédiaires et finaux).

En relation avec le SG, il(elle) organise l'archivage des pièces administratives et financières. Il(elle) est chargé des contacts avec les services certificateurs et les co-financeurs. Il(elle) assure le suivi administratif des dossiers cofinancés (envoi des courriers, des relances…).

Il(elle) met en forme et envoie les rapports d'exécution finaux : il(elle) forme les chefs de projets à la rédaction de ces documents, il(elle) définit un retro-planning auprès des pilotes de projets pour qu'ils préparent le mémoire technique et transmettent l'ensemble des pièces nécessaires au bilan final. I(elle)l contribue à la réalisation du mémoire de dépenses et de recettes.

Il(elle) met en place des outils en ingénierie financière et assure la maintenance de ces outils au service des pilotes de projets qu'il(elle) aura formés. Il(elle) contribue aux points d'étapes budgétaires ou aux bilans financiers des établissements sur le volet cofinancements.

Il(elle) veille à la bonne circulation de l'information relative au financement des projets entre les pilotes, le SG et le chef de service.

Recherche de mécénats : Le(la) titulaire contribue à l'élaboration et au suivi de la stratégie de mécénat et de diversification de financement de l'établissement. Il(elle) met en place et consolide les outils de gestion mécénat (fichiers d'entreprises, de prospects et d'ambassadeurs). Il(elle) crée un argumentaire en cohérence avec l'action globale et les priorités stratégiques du Parc et définit les contreparties potentielles pour des entreprises mécènes. Il(elle) recense les projets pour lesquels un mécène est recherché et identifie les mécènes cibles en fonction des projets.

Il(elle) assure la prospection et la fidélisation des mécènes. Il(elle) crée un vivier d'ambassadeurs et de prospects cibles. Il(elle) participe aux opérations d'appels à financement de particuliers ou d'entreprises (dons et mécénat). Il(elle) établit un tableau de synthèse des partenaires potentiels.

Il(elle) fidélise et suit les opérations de mécénat en coordonnant les relations, en finalisant le projet avec le mécène cible (éléments financiers, fiscaux, élaboration et suivi de la convention, plan de reconnaissance, entretien des contacts).

COMPETENCES REQUISES

Connaissances techniques :

- Connaissances en montage et suivi de projets simples ou complexes
- Connaissance des dispositifs financiers européens, nationaux et régionaux
- Connaissance des logiques et pratiques de mécénat
- Connaissances sur le fonctionnement financier et budgétaire d'un établissement public
- Connaissance des logiques de fonctionnement des collectivités et de l'articulation entre les domaines de compétence de l'Etat et des collectivités
- Maîtrise des outils de pilotage et méthodes de travail transversal
- Maîtrise des techniques de négociation avec des partenaires publics ou privés

Savoir-faire :

- Fonctionner en réseau et animer des réunions
- Assurer un suivi rigoureux des projets
- Aptitude à former les collaborateurs
- Bonnes qualités rédactionnelles
- Pratique courante de l'anglais

CANDIDATURE

Le dossier comprendra obligatoirement une lettre de motivation et un curriculum vitae.

Le dossier sera adressé par courriel **au plus tard le 28 septembre 2015** à : secretariat@vanoise-parcnational.fr

Contact : 04 79 62 89 60 / 04 79 62 89 66

Pour les candidats dont le dossier aura été retenu, des auditions sont prévues **le vendredi 2 octobre 2015** au siège du parc.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

FICHE DE POSTE DE

chargé de mission interdépartementale et régionale sur l'eau (MIRE)
mis à disposition auprès du SGAR de Bretagne

(NB : la présente fiche de poste reste susceptible de modifications ou d'évolutions en cours d'affectation dans le contexte de réforme de l'administration territoriale régionale)

MISSIONS / ACTIVITES / COMPETENCES ACTUELLES

POSITIONNEMENT	Placée sous l'autorité de la Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales (**SGAR**) de Bretagne, la MIRE joue le rôle d'une **tête de réseau** des services de l'Etat, pour **l'élaboration, l'animation et la coordination** de la politique de **reconquête de la qualité de l'eau** en Bretagne. Elle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'experts des Directions Régionales (DREAL, DRAAF) et des Agences de l'Etat (Agence de l'eau Loire-Bretagne, Agence régionale de santé), membres de la MIRE.
MISSION	**1- Harmonisation des réglementations et des pratiques des services de l'Etat / Mise en application des nouvelles réglementations** o Pilotage des concertations des services de l'État et de ses agences pour l'élaboration des textes relatifs à la Directive Nitrates et leur adaptation au contexte breton o Animation interservices sur le dossier des bassins versants en contentieux européens (BVC) en lien avec les services du SGAE o Contribution au processus continu d'amélioration collective de la politique des contrôles agricoles o Contribution aux articulations des politiques publiques au sein du SGAR (eau et agriculture, eau et mer et littoral, eau et aménagement du territoire, eau et prévention des risques naturels) **2- Appui et conseil du préfet de région pour la mise en œuvre du Plan Algues Vertes** o Organisation des réunions des instances de pilotage du plan (comité de pilotage et comité régional de suivi) o Suivi technique et financier de la mise en œuvre des projets de territoire en lien avec les porteurs de projet des huit baies à algues vertes o Evaluation de l'atteinte des objectifs annuels o Reporting régulier aux ministères o Appui aux missions interministérielles éventuelles o Transition vers le nouveau plan 2017-2021 **3- Appui et conseil au Préfet sur la régionalisation de la politique contractuelle de l'eau** o Contribution aux organisations des instances de gouvernance institutionnelles (comité de pilotage régional) ou participatives (conférence bretonne de l'eau et des milieux aquatiques, CBEMA) issues du Pacte d'avenir pour la Bretagne o Coordination des services de l'Etat sur l'élaboration et la mise en œuvre du Plan breton pour l'eau (PBE) o Suivi de la mise en œuvre du Contrat de Projets Etat-Région (axe « eau » du volet « transition écologique et énergétique ») avec la DREAL et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne o Contribution au suivi de la mise en application du SDAGE et des déclinaisons au sein des SAGE.

	4 – Toute autre mission de nature conjoncturelle demandée par le Préfet de région et relevant des politiques publiques agro-environnementales
COMPETENCES	Compétences techniques (agronomie, hydrologie) et rédactionnelles Compétences juridiques et connaissance des réglementations liée aux pollutions diffuses d'origine agricole Sens politique et de la médiation, aptitudes relationnelles Capacités d'argumentation et de négociation Consolidation et entretien de réseau professionnel